

Réf: Dossier 347447

Avis de constitution

SOCIETE « BIOLIFE NATURE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGL vers le lycée moderne de koumassi, Lot 1931, Ilot
1931

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIOLIFE NATURE »

Objet :

- L'importation et la commercialisation de compléments alimentaires ;
- L'importation, la commercialisation et l'exploitation de matériels bio-médicaux ;
- L'importation et la commercialisation de fournitures et consommables médicaux ;
- La commercialisation de tous produits du cru ou manufacturés ;
- La représentation de marques ;
- L'importation et l'exportation en générale ;
- La prestation de services divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location, et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation de toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ou pouvant en faciliter l'expansion ou développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI vers le lycée moderne de koumassi, Lot 1931, Ilot
1931

Dirigeant(s) Mme KOUASSI TAMIA SANDRINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09922 du 30/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59176/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

